

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME  
SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 13 septembre 2001, à 10 h 20

Président: M. Roberto Betancourt Ruales (Équateur)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je déclare ouverte la 888<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Nous tous avons été profondément choqués par les actes délibérés de terrorisme qui ont été commis mardi à New York et à Washington et qui ont causé la mort de milliers d'innocents ainsi que d'énormes dégâts matériels. Ces actes atroces doivent être condamnés absolument. Nous partageons l'opinion exprimée à ce sujet par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, selon laquelle aucune cause juste ne peut être avancée par la terreur. Je veux adresser au peuple et au Gouvernement des États-Unis les très sincères condoléances de la Conférence du désarmement.

Je tiens aussi à déclarer que le Gouvernement et le peuple équatoriens sont profondément consternés par ces faits et se joignent à la ferme condamnation des attaques terroristes qui ont entamé la paix et la sécurité aux États-Unis.

Je demande à toutes les personnes ici présentes de bien vouloir se lever et observer une minute de silence.

\* \* \*

Je donne maintenant la parole à M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies.

M. PETROVSKY (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies): Le mardi 11 septembre 2001, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, a fait la déclaration suivante dans laquelle il a condamné les attaques terroristes perpétrées aux États-Unis:

Nous sommes tous terriblement choqués par cette terrible tragédie. Nous ignorons encore combien de personnes ont été tuées ou blessées, mais leur nombre sera inévitablement élevé. Nos premières pensées et prières doivent être pour les victimes et leurs familles. Je tiens à adresser mes très sincères condoléances à ces dernières, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement des États-Unis.

Il ne fait aucun doute que ces attaques sont des actes terroristes délibérés, soigneusement préparés et coordonnés, que je condamne donc avec la dernière énergie. Le terrorisme doit être combattu résolument en tout lieu.

En des moments pareils, il est plus que jamais indispensable de raisonner avec sang-froid et discernement. Nous ignorons encore qui sont les instigateurs de ces actes et quel objectif ils comptent atteindre. Ce qui est certain, c'est qu'aucune cause juste ne peut être avancée par la terreur.

Hier, le Secrétaire général s'est adressé au Conseil de sécurité lors d'une réunion tenue dans des circonstances qu'il a qualifiées d'«exceptionnellement graves». Faisant état du choc et de la répulsion qu'il éprouvait face à la violence des attaques terroristes perpétrées de sang-froid

(M. Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

aux États-Unis, M. Kofi Annan a lancé un appel à tous les pays du monde afin qu'ils concertent leurs efforts pour trouver les responsables.

«Toutes les nations du monde doivent œuvrer ensemble pour identifier les responsables et les traduire en justice. Notre pays hôte, et cette ville qui nous accueille, ont été l'objet d'une attaque terroriste qui nous horrifie tous», a dit le Secrétaire général. «Nous ne connaissons pas encore l'ampleur réelle des dégâts, mais il semble certain que des milliers de personnes ont perdu la vie et que beaucoup ont souffert de blessures épouvantables.» Le Secrétaire général a souligné qu'«une attaque terroriste contre un pays est une attaque contre l'humanité tout entière».

Condamnant dans les termes les plus énergiques cette attaque et ceux qui l'ont planifiée, M. Annan a exprimé «notre plus profonde sympathie» aux victimes, à leurs familles, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement des États-Unis. «Nous devons par surcroît exprimer notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple américains en cette heure d'épreuve», a-t-il ajouté.

En ma qualité de Secrétaire général de la Conférence du désarmement et de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, je veux me joindre à ceux qui, condamnant les auteurs de ces actes terroristes barbares, affirment que ces faits criminels ne sauraient trouver quelque justification que ce soit et que leurs auteurs doivent être traduits en justice. Je veux exprimer mes très sincères condoléances au Gouvernement des États-Unis, au peuple américain et aux familles et parents des victimes innocentes.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie M. Petrovsky d'avoir donné lecture de la déclaration faite par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au sujet des attaques terroristes perpétrées aux États-Unis. Quelque délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce propos?

Je donne la parole au représentant du Chili, l'Ambassadeur Vega.

M. VEGA (Chili) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de la manière dont vous dirigez nos travaux et de vous assurer du plein appui du Chili dans l'accomplissement de vos tâches.

Le Chili a demandé la parole à la présente séance plénière du fait que le pays remplit à titre temporaire les fonctions de secrétariat du Groupe de Rio, mécanisme de consultation qui réunit l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, El Salvador, le Guatemala, le Guyana, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et le Venezuela.

Le Groupe de Rio a publié hier un communiqué au sujet des attaques terroristes perpétrées aux États-Unis, communiqué qui se lit comme suit:

«Le Groupe de Rio, informé des actes de terrorisme odieux qui ont été commis ce jour dans différentes villes des États-Unis et qui ont causé d'énormes pertes en vies humaines, condamne avec la dernière rigueur ceux qui ont perpétré ces actes de barbarie comme ceux qui en sont les instigateurs.

Nous exprimons nos sentiments de solidarité sans réserve et notre appui au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et formons des vœux pour que la communauté internationale coopère activement et résolument à l'identification de ceux qui ont participé à ces actes de terrorisme et de ceux qui ont apporté leur soutien à la préparation et à l'exécution de tels actes. Nous comptons sur une action rapide et concertée de tous les gouvernements du monde unis dans la volonté de ne pas laisser impunis ces délits de terrorisme international et de faire respecter les règles du droit international et du droit pénal.

Par son secrétariat temporaire et la troïka des Ministres des relations extérieures du Chili, de la Colombie et du Costa Rica, le Groupe de Rio suivra l'évolution de la situation issue de ces événements regrettables et se tient prêt à envisager une action spéciale et coordonnée de ses États membres, si les circonstances l'exigent.

Santiago, le 11 septembre 2001»

Je vais demander que le texte de ce communiqué soit publié et distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le représentant du Chili, l'Ambassadeur Vega, pour la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe de Rio et pour les paroles qu'il a eues à mon égard. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Belgique et représentant de l'Union européenne, M. Lint.

M. LINT (Belgique): Le Conseil de l'Union européenne, en réunion extraordinaire hier, a fait la déclaration suivante:

«Le Conseil de l'Union européenne exprime l'horreur que lui inspirent les attentats terroristes perpétrés le 11 septembre aux États-Unis. Le Conseil insiste sur sa solidarité pleine et entière avec le Gouvernement des États-Unis et le peuple américain en ces moments tragiques et exprime sa plus profonde sympathie à toutes les victimes et à leurs familles.

Ces actes effroyables constituent une attaque non seulement contre les États-Unis, mais contre l'humanité tout entière et les valeurs et libertés qui nous sont communes à tous. La vie et le fonctionnement de nos sociétés ouvertes et démocratiques continueront et ne seront pas ébranlés.

L'Union condamne avec la plus grande fermeté les auteurs et les commanditaires de ces actes de barbarie. L'Union et ses États membres ne ménageront pas leurs efforts pour contribuer à identifier, traduire en justice et punir les responsables: les terroristes et les commanditaires ne trouveront refuge nulle part.

L'Union agira en étroite coopération avec les États-Unis et l'ensemble de ses partenaires pour combattre le terrorisme international. Toutes les organisations internationales, en particulier l'Organisation des Nations Unies, doivent participer à ce combat et tous les instruments internationaux pertinents, y compris ceux qui ont trait au financement du terrorisme, doivent être pleinement mis en œuvre.

Le Conseil de l'Union européenne a demandé aux Européens d'observer trois minutes de silence le vendredi 14 septembre à midi. L'Union européenne a déclaré le 14 septembre 2001 jour de deuil.»

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le représentant de l'Union européenne, en la personne de l'Ambassadeur de Belgique, M. Lint, de la déclaration du Conseil de l'Union européenne dont il vient de nous donner lecture.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie, l'Ambassadeur Luck.

M. LUCK (Australie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole sous votre direction et je le fais au nom de la délégation néo-zélandaise ainsi que de la mienne. Nous vous sommes reconnaissants des efforts que vous déployez. Vous pourrez compter sur notre appui.

Comme d'autres ici présents, je tiens à dire l'incrédulité et l'horreur qu'ont suscitées en Australie et en Nouvelle-Zélande les événements survenus mardi à New York, à Washington et en Pennsylvanie. Nos peuples partagent un sentiment d'indignation et de douleur, en particulier pour la perte de tant de vies innocentes. Nos pensées accompagnent le peuple américain et la délégation des États-Unis à la Conférence alors qu'ils se débattent avec cette tragédie indescriptible.

Nous voulons exprimer notre sympathie la plus sincère à tous ceux qui ont été touchés par ces actes pernicieux. Cette attaque est une atteinte à toutes les nations civilisées – nous sommes, bien sûr, très tristes à l'idée qu'un certain nombre de nos propres compatriotes en ont sans doute été directement victimes. Le terrorisme, sous quelque forme que ce soit, ne saurait avancer une cause juste. Nous sommes résolus à faire de concert avec tous les pays ce qu'il faudra pour écarter à jamais les menaces que présente le terrorisme pour la paix et les dévastations qu'il provoque. Les membres de la communauté internationale doivent collaborer pour trouver les responsables et les punir.

Parmi les nombreuses images indélébiles de ces derniers jours, il y avait celles, à la télévision, de gens ordinaires ne voulant pas croire que leur monde avait en quelque sorte changé. Si nos institutions multilatérales fonctionnaient correctement, les délégations néo-zélandaise et australienne à la Conférence seraient bien plus rassurées quant à la capacité des instances de comprendre les incertitudes manifestes que traduit l'angoisse de ces personnes et d'y faire face. Ce n'est malheureusement pas le cas de la Conférence du désarmement. La tragédie de ces derniers jours met en relief les occasions que les membres de l'organe n'ont pas saisies en renonçant à aller de l'avant sur la base de la proposition Amorim, qui, comme nous le savions tous, offrait la meilleure solution possible dans les circonstances actuelles. Les quelques pays qui se sont opposés si fermement à cela doivent certainement aujourd'hui

s'interroger sur la sagesse d'une telle position. Il serait déraisonnable que la Conférence du désarmement se réunisse à nouveau en janvier sans que ses membres soient résolus à convenir immédiatement d'un programme de travail fondé sur une telle solution et à se mettre au travail avec un sentiment d'urgence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le représentant de l'Australie pour son intervention et pour les paroles qu'il a eues à mon égard.

Je donne maintenant la parole au représentant du Canada, l'Ambassadeur Westdal.

M. WESTDAL (Canada) (traduit de l'anglais): Je saisis cette occasion pour exprimer l'horreur ressentie au Canada devant le mal incarné qui habitait les actes commis cette semaine à New York et à Washington, actes que notre Premier Ministre a qualifiés d'«agression lâche et dépravée» et d'«outrage aux droits et libertés de toutes les nations civilisées».

Je veux exprimer, du fond du cœur, notre sympathie et nos condoléances pour les victimes.

Je veux exprimer notre solidarité avec le peuple américain – nos collègues, nos amis et nos plus proches voisins – en ces jours de douleur, de perte et de peine.

Nous nous attachons à prêter main forte, par des dons de sang, par un hébergement d'urgence – environ 30 000 voyageurs laissés en rade ont été hébergés au Canada cette semaine – et par un appui moral et pratique.

Nous considérons qu'il est de notre devoir de combattre le mal qui a inspiré ces atrocités et nous sommes résolus à le faire de concert avec le peuple américain et les autres pays du monde civilisé, côte à côte, aux échelons bilatéral et multilatéral, sans jamais faillir, ici et partout ailleurs.

M. TAWFIK (Égypte) (traduit de l'arabe): Le Président Hosni Mubarak a condamné avec la dernière vigueur les actes terroristes perfides qui ont frappé les États-Unis il y a deux jours. Il a exprimé les condoléances de l'Égypte ainsi que du Gouvernement et du peuple égyptiens aux familles des victimes comme au Gouvernement et au peuple des États-Unis. Je tiens à souligner que ces actes criminels n'étaient pas dirigés uniquement contre le peuple américain, mais visaient l'humanité tout entière.

M. VALLE FONROUGE (Argentine) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire que nous apprécions vos efforts et vous en remercions. Vous pourrez compter sur notre appui dans l'accomplissement de vos tâches.

Il me revient d'exprimer au nom du représentant permanent de l'Argentine à la Conférence du désarmement, l'Ambassadeur Solari, actuellement en déplacement à Buenos Aires, ainsi qu'au nom de la délégation argentine, notre bouleversement et notre peine devant les événements tragiques qui se sont produits il y a deux jours aux États-Unis.

Le Gouvernement argentin a décrété un deuil national et le drapeau restera en berne pendant trois jours. Je veux exprimer la douleur que nous inspire cette tragédie et, encore une fois, notre solidarité avec les victimes ainsi que notre appui au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, devant ces actes de barbarie. Ces faits extrêmement graves sont un signal d'alarme que nous tous devons entendre. Encore une fois, nous condamnons et désavouons avec la dernière énergie les attentats perpétrés, de même que toute forme de terrorisme, qui est l'un des fléaux du monde moderne.

M. LANGELAND (Norvège) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis de me joindre à vous et aux autres intervenants pour exprimer aux États-Unis d'Amérique notre sympathie et nos condoléances très sincères et pour condamner énergiquement les actes terroristes barbares qui ont été commis. Je rappelle que notre Premier Ministre, Jens Stoltenberg, a déclaré après les attentats terroristes qu'il s'agissait là d'une attaque contre les États-Unis d'Amérique et le peuple américain, mais aussi contre toute société démocratique et ouverte, et que les démocraties avaient toutes à présent le devoir de conjuguer leurs efforts pour lutter sans compromis contre le terrorisme international. Notre pays est un proche allié des États-Unis du fait qu'il est membre de l'OTAN. Je tiens à exprimer la très grande solidarité du peuple et du Gouvernement norvégiens avec le peuple et le Gouvernement des États-Unis.

M. NYIKOS (Hongrie) (traduit de l'anglais): Le cœur de la démocratie s'est arrêté de battre un court instant il y a deux jours, sous l'effet du choc profond provoqué par les actes terroristes les plus barbares et funestes qu'aie connue l'humanité. Toutefois, ce cœur qui bat en chacun de nous ne s'est pas arrêté pour toujours, comme l'escomptaient certains. Bien au contraire, il est reparti du fait de sa propre vigueur. Fort heureusement, les valeurs qui nous sont communes et les liens d'amitié qui nous unissent sont bien plus solides que toutes forces qui voudraient les détruire.

Je tiens à exprimer les sincères condoléances du Gouvernement hongrois au peuple des États-Unis d'Amérique, aux familles des victimes, de par le monde, ainsi qu'à nos collègues et amis chers de la Mission des États-Unis et à leurs familles. Nous sommes de tout cœur avec eux et nos prières les accompagnent. Que Dieu nous soutienne.

M. CHUNG (République de Corée) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous remercier et de vous féliciter de votre direction compétente et heureuse des travaux de la Conférence.

Avec votre permission, je voudrais donner lecture de la déclaration faite mardi dernier par le porte-parole du Gouvernement de la République de Corée:

Le Gouvernement et le peuple de la République de Corée condamnent fermement les attaques terroristes abominables lancées contre les installations des États-Unis et de l'OTAN que sont le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington. Nous prions pour le repos de ceux qui ont péri aux mains des terroristes et exprimons nos très sincères condoléances aux familles endeuillées. Nous formons en outre des vœux pour le rétablissement rapide de tous les blessés et avons l'espoir que le peuple américain surmontera cette catastrophe énorme avec un courage inflexible. Nous sommes prêts, en tant que proche allié des États-Unis, à apporter toute l'assistance nécessaire.

Le Gouvernement de la République de Corée se joindra aux États-Unis et aux autres pays pour extirper le terrorisme et ne ménagera pas ses efforts dans l'accomplissement de cette tâche.

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, il est regrettable que je doive prendre la parole pour la première fois sous votre direction en ces circonstances tristes et tragiques. Hier, quelques heures seulement après les événements tragiques survenus à New York et à Washington, le Président du Pakistan a adressé au Président Bush un message qui se lit comme suit:

Le peuple et le Gouvernement pakistanais sont affligés par les pertes sans précédent en vies humaines innocentes qu'ont provoquées les attaques terroristes perpétrées à New York et à Washington. Nous partageons la peine du peuple américain devant cette grave tragédie nationale. Nous condamnons avec énergie ces actes de terreur et de violence des plus brutaux et horribles. Les pays du monde doivent s'unir pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes et extirper ce mal moderne. En ces moments bouleversants et tragiques, je vous adresse, ainsi qu'aux familles endeuillées et au peuple américain, l'expression de notre sympathie et de nos condoléances les plus sincères.

Le Gouvernement pakistanais a lui aussi fait une déclaration, qui se lit comme suit:

Le Gouvernement pakistanais condamne très fermement les attaques terroristes perpétrées à New York et à Washington, qui ont causé de grandes pertes en vies humaines innocentes. Le peuple pakistanais est bouleversé par ces actes de terrorisme odieux. Il partage la profonde tristesse et la grande peine du peuple des États-Unis en cette heure tragique. Le terrorisme présente une menace extrêmement grave pour la stabilité et le progrès des sociétés contemporaines. Les membres de la communauté internationale doivent s'unir pour combattre résolument ce mal sous toutes ces formes. Le Pakistan, qui en est lui-même victime, est profondément indigné des actes de terrorisme des plus barbares qui ont été commis contre le peuple des États-Unis. Le Gouvernement pakistanais a l'espoir que les auteurs de ces crimes monstrueux seront bientôt arrêtés et punis.

Le Pakistan participera pleinement à tous les efforts de coopération internationaux qui seront entrepris à cette fin.

M. ONOCHIE (Nigéria) (traduit de l'anglais): Qu'il me soit permis d'exprimer, au nom de l'Ambassadeur du Nigeria, ainsi que du Gouvernement et du peuple nigériens, nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple des États-Unis à l'occasion des incidents tragiques qui se sont produits le 11 septembre 2001 à New York puis à Washington. Nous sommes de tout cœur avec les familles des victimes, leurs amis et leurs parents. Le Gouvernement nigérian condamne ces actes de terrorisme ignobles commis sur une si vaste échelle et qui ont provoqué des pertes immenses en vies humaines innocentes et d'énormes dégâts matériels. Il appuiera avec fermeté tous les efforts faits pour retrouver et traduire en justice les auteurs de ces crimes abominables. Puisse Dieu dans son infinie miséricorde prêter aux familles, aux amis et aux parents des victimes la force et la fermeté d'âme nécessaires pour supporter cette tragédie irréparable. J'ajouterai que le Président du Nigéria, le chef Olusegun Obasanjo, a déjà adressé ses condoléances au Président des États-Unis.

M. HOVORKA (République tchèque) (traduit de l'anglais): Le Gouvernement et le peuple tchèques se joignent aux autres pays pour condamner résolument et sans équivoque les attaques terroristes perpétrées contre les États-Unis et le peuple de ce pays. Les États-Unis sont un allié avec lequel la République tchèque partage des valeurs humaines et des principes démocratiques. Les attaques lancées contre les États-Unis sont une atteinte contre ces valeurs et principes et la République tchèque est prête à faire, de concert avec ses partenaires et la communauté internationale tout entière, tout ce qui est en son pouvoir pour aider les États-Unis à traverser ces temps difficiles.

Il se pose à ce sujet plusieurs questions: Qui sont ceux qui ont commis ces actes de violence barbares, qui sont une atteinte à la dignité humaine et à tous les peuples épris de paix de par le monde? Pourquoi l'ont-ils fait? Quels intérêts ces actes servent-ils? Une chose est claire, cependant: comme l'a affirmé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, aucune cause juste ne saurait justifier le terrorisme, de quelque nature qu'il soit. Nous avons la certitude qu'il sera très bientôt répondu aux questions que je viens d'évoquer et que les responsables de ces actes seront trouvés et traduits en justice. En guise de conclusion, je voudrais exprimer les très profonds sentiments de sympathie de mon pays au peuple américain, au Gouvernement des États-Unis et aux familles des victimes innocentes de ces actes de violence sans précédent et injustifiables.

M. KAVSADZE (Géorgie) (traduit du russe): Il m'est très difficile et même impossible de dire quoi que ce soit au sujet de ces actes terroristes barbares. C'est une calamité et une tragédie pour l'humanité tout entière. Le peuple et le Gouvernement géorgiens apportent leur plein appui au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique.

M. ANTONOV (Fédération de Russie) (traduit du russe): Les Russes ont été bouleversés par les attaques terroristes qui ont frappé les États-Unis d'Amérique. Le Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, a condamné résolument ces actes barbares et a exprimé ses condoléances aux proches et aux parents des victimes. Nous avons nous-mêmes été directement touchés par des actes de terrorisme et lancé des appels répétés à la communauté internationale afin qu'elle combatte ce fléau. En signe de solidarité avec les États-Unis d'Amérique et à la mémoire des innocents qui ont péri, le Président de la Fédération de Russie a pris un décret proclamant une minute de silence, qui sera observée aujourd'hui. Je tiens à exprimer à nos collègues américains nos condoléances les plus sincères et les assurer de notre appui en ces moments pénibles.

M. NOBORU (Japon) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour saluer la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux de la Conférence.

Les actes terroristes commis récemment aux États-Unis ont bouleversé l'humanité tout entière et avec elle toute la population du Japon. Nous exprimons aux familles des victimes nos condoléances très sincères.

Lors d'une déclaration faite à la suite de ces attaques, notre Premier Ministre, Junichiro Koizumi, a affirmé ce qui suit:

Ces actes terroristes présentent une menace des plus graves pour toutes les sociétés démocratiques. Afin de juguler ce véritable danger pour l'humanité, il ne suffit pas de condamner les actes criminels qui ont été commis, il faut encore exercer avec sévérité et détermination des représailles contre leurs auteurs. Le Gouvernement japonais est disposé à agir dans ce but de concert avec les États-Unis d'Amérique et d'autres alliés, de la manière la plus indiquée qui soit.

En même temps, ces incidents regrettables doivent nous rappeler l'importance que revêtent le mondialisme, le multilatéralisme et la coopération internationale, car c'est uniquement par une collaboration entre pays que nous pourrions empêcher de telles activités terroristes.

Les travaux de la Conférence du désarmement ont bien un rapport avec la lutte contre de telles activités criminelles. À cet égard, je voudrais appuyer la déclaration faite par l'Ambassadeur d'Australie.

Les membres de la Conférence du désarmement devraient surmonter toutes les divergences qui les opposent et se mettre au travail dès que possible à la session de 2002. Ce serait pour nous le meilleur moyen d'exprimer notre sympathie pour les victimes des incidents survenus récemment. Notre rôle et nos responsabilités au sein de la Conférence ne font que gagner en importance alors que nous devons faire face à un problème qui se pose à tous les êtres humains.

M. FAESSLER (Suisse): Monsieur le Président, je suis heureux que vous présidiez à nos destinées.

Les mots ne peuvent pas exprimer l'horreur des événements qui se sont déroulés aux États-Unis. Après le 11 septembre 2001, le monde ne sera plus le même. Le Gouvernement suisse a condamné avec toute la vigueur nécessaire ces événements tragiques. Rien ne justifie le terrorisme, mais aujourd'hui, nos pensées sont surtout avec le Gouvernement des États-Unis, le peuple de ce pays, les familles et les amis et proches affectés par ces événements épouvantables. Mais nous pensons que ces événements ont également démontré qu'il est urgent d'intensifier la coopération internationale, y compris la coopération multilatérale, et de peut-être regarder la paix et la sécurité dans le monde sous un nouvel angle et sous de nouveaux aspects. Nous souhaitons que la Conférence du désarmement s'inspire de ces événements pour prendre un nouveau souffle. Nous aimerions, enfin, exprimer l'espoir que quelque chose de positif découlera de ces événements tragiques. Nous souhaitons que le monde puisse retourner aux valeurs fondamentales qui l'ont guidé de par le passé, à savoir le respect de la vie humaine, le sens de la justice et l'égalité des chances pour tous.

M. FU Zhigang (Chine) (traduit du chinois): Il y a deux jours, le 11 septembre, les villes de New York et de Washington, aux États-Unis, ont été la cible de graves attaques qui ont infligé des blessures et causé des pertes en vies humaines innombrables. Nous avons été bouleversés par ces incidents. Le Gouvernement chinois a toujours condamné les violences terroristes de quelque nature qu'elles soient et s'y est opposé. La nuit même, le Président Jiang Zemin envoyait au Président Bush un télégramme dans lequel il lui exprimait, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple des États-Unis, sa profonde sympathie et lui demandait de transmettre ses condoléances aux familles des victimes.

Ces attaques n'ont pas seulement été une calamité pour le peuple américain. Elles battent aussi en brèche les aspirations véritables à la paix des peuples du monde. Le peuple chinois se joint au peuple américain pour condamner avec la dernière énergie ces attaques terroristes consternantes. Lors d'une conversation téléphonique qu'il a eue hier 12 septembre avec le Président Bush, le Président Jiang Zemin a dit que la Chine suivait de près le progrès des travaux de secours, qu'elle était prête à apporter tout l'appui et toute l'assistance nécessaires et qu'elle était tout à fait disposée à se joindre aux États-Unis et aux autres membres de la communauté internationale pour renforcer le dialogue et promouvoir la coopération à des efforts communs qui seraient entrepris pour lutter contre toute violence terroriste.

Nous avons la conviction que le peuple américain saura surmonter ses difficultés actuelles, remettre sur pied les zones touchées, rétablir l'ordre social et reprendre une vie normale très rapidement.

M. ESENLİ (Turquie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole, je veux vous féliciter de la manière dont vous dirigez les travaux de la Conférence. Je suis nouveau membre de la délégation turque et j'aurais certes préféré prendre la parole en des circonstances plus heureuses. Vous pourrez compter sur la coopération et l'appui de ma délégation.

Au nom de l'Ambassadeur Sungar, actuellement en Turquie, j'informe la Conférence que le Gouvernement turc a déjà exprimé ses condoléances les plus sincères et ses sentiments de sympathie au Gouvernement des États-Unis, ainsi qu'aux familles des victimes des attaques barbares et ignobles qui se sont déroulées sous nos yeux le 11 septembre. En tant que pays ami et allié des États-Unis, la Turquie a déjà fait savoir au Gouvernement des États-Unis qu'elle était prête à faire tout le nécessaire pour combattre cette pratique barbare qu'est le terrorisme, sous toutes ses formes. La Turquie a énormément souffert du terrorisme. Nous comprenons donc les souffrances du peuple américain et nous partageons de très près sa peine. La Turquie est prête à coopérer résolument à la lutte contre le terrorisme où qu'il se manifeste, afin d'éviter des souffrances analogues à d'autres membres du monde civilisé.

M. SOOD (Inde) (traduit de l'anglais): Le Gouvernement indien, aux plus hauts échelons, a condamné avec la dernière énergie les actes terroristes commis contre le peuple des États-Unis le 11 septembre 2001. Le terrorisme est un fléau qui ne touche pas seulement un pays ou une partie du monde. Il touche toutes les parties du monde et constitue un véritable crime contre l'humanité. Nous devons nous unir pour combattre cette menace et nous opposer à cette guerre menée par personnes interposées qui nous menace tous. Le Gouvernement indien a fait savoir au Président des États-Unis qu'il coopérerait pleinement avec ce pays. L'Inde soutient le peuple et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique en ces moments de tristesse et de détermination.

M. MARKRAM (Afrique du Sud) (traduit de l'anglais): L'Afrique du Sud dénonce absolument les attaques terroristes horribles et insensées qui ont été perpétrées aux États-Unis le 11 septembre. Parlant au nom du Gouvernement et du peuple sud-africains, le Président Thabo Mbeki a exprimé ses condoléances au Président Bush et au Gouvernement et au peuple des États-Unis en ces moments difficiles et douloureux qui dépassent l'entendement et il a aussi adressé ses messages de sympathie à ceux qui ont perdu des proches dans cette tragédie. Le Gouvernement sud-africain, qui a invité les membres de la communauté internationale à s'unir

contre le terrorisme mondial, a confiance que les autorités des États-Unis feront en sorte que les auteurs de ces actes ignobles soient traduits en justice et sévèrement punis.

M. DROFENIK (Slovénie) (traduit de l'anglais): Le Gouvernement et le peuple slovènes condamnent très fermement les attaques perpétrées à New York et à Washington, actes des plus inhumains qui sont dirigés non seulement contre les États-Unis et le peuple américain, mais encore contre la liberté et la démocratie de par le monde. Le Gouvernement, parlant aussi au nom du peuple slovène, a exprimé mardi ses condoléances sincères et ses vifs sentiments de sympathie au peuple et au Gouvernement des États-Unis; il s'est déclaré pleinement solidaire avec le peuple américain et a offert son appui et son assistance, au besoin, sous forme de dons de sang et de médecins ainsi que de spécialistes des transplantations de peau.

M. JAKUBOWSKI (Pologne) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis de commencer par vous dire combien ma délégation apprécie la compétence avec laquelle vous conduisez nos travaux.

Au nom du Président, du Gouvernement et du peuple polonais, je veux adresser nos condoléances les plus sincères au peuple et au Président des États-Unis à l'occasion de cette tragédie indescriptible. Le pays et le peuple polonais condamnent à l'unanimité absolue ces actes barbares. Le Président de la Pologne et le Gouvernement ont fait des déclarations dans lesquelles ils ont exprimé aux autorités et au peuple des États-Unis leur solidarité très profonde, leurs sentiments de sympathie et leur appui. La Pologne estime que ce qui s'est produit à New York et à Washington constitue non seulement une attaque contre les États-Unis, mais encore un acte des plus brutaux qui porte atteinte aux valeurs et aux principes d'un monde libre et démocratique, que les États-Unis ont toujours été les premiers à défendre. La Pologne, pays allié des États-Unis, est disposée à apporter tout concours qui lui serait demandé dans la lutte contre le terrorisme et pour la liberté, la démocratie et la tolérance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Nous devons aujourd'hui faire nos adieux à trois distingués collègues, l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Seibert, l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, M. Grey, et l'Ambassadeur du Brésil, M. Amorim, qui arrivent au terme de leur affectation à la Conférence du désarmement en tant que représentants de leurs gouvernements respectifs.

L'Ambassadeur Seibert est arrivé à la Conférence du désarmement en mai 1997. Il a apporté à nos délibérations la combinaison parfaite d'une profonde connaissance des questions de procédure et de fond dont est saisie la Conférence et d'une logique irréfutable, sans parler de la ténacité avec laquelle il a cherché à faire intervenir le consensus sur un programme de travail. L'Ambassadeur Seibert a exposé et défendu la position de son pays avec autorité et élégance. Nul n'a été insensible à son attachement inébranlable à l'idée d'ouvrir des négociations sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes, non plus qu'à sa volonté de tout faire pour arriver à des compromis réalistes. Tous ont pu apprécier la très grande retenue qui le caractérise et sa conception équilibrée des différents rangs de priorité accordés par les membres de la Conférence aux points de l'ordre du jour, qualités qui lui ont valu sa désignation bien méritée au poste de coordonnateur spécial pour la question du réexamen de l'ordre du jour de la Conférence, tâche dont il s'est acquitté avec dévouement et des talents de diplomate hors pair.

L'Ambassadeur Grey a représenté son pays pendant près de quatre ans avec ténacité, une autorité remarquable et une grande clarté d'esprit. Nous nous souvenons tous de sa volonté sans faille de régler les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence restées sans solution et, en particulier, de ses efforts persistants pour obtenir que des négociations soient engagées sur l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes. Lorsqu'il a présidé la Conférence du désarmement, au début de la session de 1999, l'Ambassadeur Grey a apporté une contribution importante à nos efforts conjugués pour parvenir à un consensus sur un programme de travail complet et équilibré, outre qu'il a préparé le terrain à l'admission de cinq nouveaux membres de la Conférence, parmi lesquels figurait l'Équateur. La manière exemplaire dont il a exercé ses fonctions et ses talents de diplomate lui ont valu à juste titre le respect de tous. Je suis sûr que nul n'oubliera non plus les qualités humaines de l'Ambassadeur Grey, son parfait sens de l'humour et les vertus des gens du Massachusetts dont il fait si amplement preuve.

Bien qu'il ait représenté son pays à la Conférence du désarmement pendant deux ans seulement, l'Ambassadeur Amorim l'a fait avec une autorité remarquable et de véritables talents de diplomate, qualités dont nous nous souviendrons longtemps. Nous lui sommes tous redevables des efforts persistants qu'il a déployés alors qu'il présidait la Conférence, dans l'espoir de dégager un consensus sur un programme de travail complet et équilibré. La proposition qu'il a avancée à cet égard, qui a été publiée sous la cote CD/1624 et est généralement appelée ici la «proposition Amorim», a été et reste unanimement reconnue comme étant un point de départ de nouvelles négociations, plus intenses, visant à surmonter les divergences qui opposent les membres de la Conférence pour que l'instance puisse commencer rapidement ses travaux de fond.

Au nom de la Conférence du désarmement et à titre personnel, je veux souhaiter à l'Ambassadeur Seibert, à l'Ambassadeur Grey et à l'Ambassadeur Amorim, ainsi qu'à leurs familles, un plein succès dans leur nouveau poste et beaucoup de bonheur.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui la représentante de la Roumanie. l'Ambassadrice Filip, le représentant de la Belgique, l'Ambassadeur Lint, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne, le représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Grey, le représentant de l'Allemagne, l'Ambassadeur Seibert, et le représentant du Brésil, l'Ambassadeur Amorim. Je leur donne à présent la parole.

M<sup>me</sup> FILIP (Roumanie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre éminente direction, permettez-moi de vous féliciter d'emblée de votre accession à la présidence de la Conférence, ainsi que de la manière dont vous vous acquittez des tâches toutes particulières qui incombent au Président à la fin de la présente session. Je veux aussi vous féliciter de la compétence avec laquelle vous dirigez la rédaction du rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter également vos prédécesseurs des efforts intenses et constructifs qu'ils ont déployés dans le but de faire avancer les travaux de la Conférence.

J'ai demandé la parole afin d'aborder la question de la Convention d'Ottawa et d'exposer les moyens mis en œuvre par le Gouvernement roumain pour s'acquitter de ses obligations, eu égard à la prochaine assemblée des États parties à cet instrument, qui se tiendra à Managua. Cela dit, je ne saurais faire une intervention aujourd'hui, deux jours seulement après les événements tragiques et bouleversants qui se sont produits à New York et à Washington, sans d'abord exprimer, au nom du peuple roumain tout entier, notre profonde tristesse et notre compassion pour les terribles souffrances et pertes en vies humaines qu'a subies le peuple américain.

Le Président et le Gouvernement roumains ont condamné fermement ces actes terroristes lâches. Il est aujourd'hui plus clair que jamais que le terrorisme international est une menace majeure et palpable à la paix et à la sécurité dans le monde. Nous comptons sur tous les États animés d'un sens des responsabilités qu'ils concourent à la lutte contre ce mal qui entame les valeurs fondamentales que sont la civilisation, la démocratie et la liberté.

Je voudrais à présent me joindre aux délégations qui ont abordé ici avant moi la question de la Convention d'Ottawa pour féliciter les États qui ont ratifié récemment cet instrument, de même que ceux qui ont achevé il y a peu le processus de destruction de leurs stocks de mines terrestres antipersonnel. Je tiens aussi à louer les efforts intenses et constructifs déployés pendant l'intersession par la délégation norvégienne, qui présidait les travaux, ainsi que les délégations belge et zimbabwéenne, de même que tous les coprésidents et corapporteurs des organes permanents.

Le Gouvernement roumain, comme d'autres, est d'avis que des progrès importants ont été enregistrés depuis l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa, tant en ce qui concerne la multiplication des États ayant adhéré à l'instrument, que dans la réduction du nombre de mines terrestres antipersonnel et, partant, dans le nombre de victimes de par le monde. Cela dit, il reste encore beaucoup à faire et nous nous réjouissons à la perspective de la prochaine assemblée des États parties, qui sera l'occasion d'apporter un soutien à cette dynamique très positive sur le plan politique.

La Roumanie est résolue à apporter une contribution constante au «processus d'Ottawa», tant par l'adoption de mesures internes pour donner effet aux engagements qu'elle a souscrits que par une participation active aux travaux menés pendant les intersessions.

Alors que la Convention n'est entrée en vigueur à l'égard de la Roumanie que le 1<sup>er</sup> mai 2001, j'ai l'honneur et la fierté d'informer la Conférence que, le 31 août dernier, déjà, l'armée roumaine a mis en route le processus de destruction des stocks de mines antipersonnel du pays en détruisant un premier lot de 10 000 mines. Cette opération a eu lieu en présence de responsables gouvernementaux ainsi que de diplomates et d'attachés militaires accrédités à Bucarest. Il a été fait à cette occasion un exposé détaillé sur la composition et les caractéristiques techniques des stocks roumains de mines antipersonnel, qui se chiffrent à 1 076 000 unités au total.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie la représentante de la Roumanie pour sa déclaration et les paroles aimables qu'elle a eues à mon égard. Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique, l'Ambassadeur Lint, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

M. LINT (Belgique): Monsieur le Président, avant de faire la déclaration qui suivra en tant que représentant de la présidence de l'Union européenne, je voudrais remercier l'Ambassadrice de Roumanie pour sa déclaration et vous donner l'information suivante. Le Gouvernement nicaraguayen, en concertation avec les coorganisateur, a décidé de maintenir l'assemblée de Managua aux dates prévues, du 18 au 21 septembre 2001, tout en étant conscient des difficultés de transport consécutives aux événements tragiques survenus aux États-Unis. Comme coorganisateur, nous avons estimé que, même si nous avons tous été choqués par les actes terroristes récents, nous ne devons pas nous écarter de notre mission qui est de débarrasser le monde des mines antipersonnel, qui continuent à faire des dizaines de milliers de victimes innocentes chaque année.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – La Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie – ainsi que les pays associés, Chypre et Malte, se joignent à cette déclaration.

L'année 2001 aura été une nouvelle année d'immobilisme de la Conférence du désarmement, qui n'est pas parvenue à lancer effectivement ses travaux. Tout en rendant hommage aux présidents successifs, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenter de trouver une solution de compromis, l'Union européenne ne peut que profondément regretter cette situation.

Le document CD/1624 de mon ami l'Ambassadeur Amorim constitue pour l'Union européenne une bonne base de travail pour nos délibérations. Nous sommes reconnaissants à l'Ambassadeur Reyes d'avoir pu extraire un élément non contesté de ce document et nous nous réjouissons de la désignation de trois coordonnateurs spéciaux, qui se sont immédiatement attelés à la tâche qui leur était confiée. L'Union européenne appelle de ses vœux la poursuite des travaux des coordonnateurs spéciaux et se prononce en faveur de leur reconduction l'année prochaine.

Je voudrais rappeler ici l'attachement de l'Union européenne à la poursuite du processus d'élargissement de la Conférence du désarmement, en particulier à ceux des États membres de l'Union européenne et aux pays y associés qui ne sont pas encore membres de la Conférence et qui ont souhaité en faire partie.

Même si cela a été dit maintes fois, l'Union européenne réaffirme sa foi dans le multilatérisme et répète que la Conférence du désarmement constitue l'unique instance multilatérale à la disposition de la communauté internationale pour les négociations sur les questions de désarmement. Le blocage persistant de cette enceinte contribue à fragiliser le régime international de désarmement et de non-prolifération.

Cette situation empêche le lancement immédiat de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, ainsi que le traitement du désarmement nucléaire et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace dans des organes subsidiaires dont les mandats devront être à la fois pragmatiques et substantiels pour être acceptés par tous.

Avec la pleine mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la négociation d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles constitue une étape essentielle pour aborder un nouveau cap du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

La nécessité de telles négociations a été réaffirmée en mai 2000 par tous les États parties au Traité sur la non-prolifération nucléaire, lors de la Conférence d'examen. En dépit du retard déjà pris, l'Union européenne continue à attacher une importance primordiale à l'ouverture, au début de la session 2002 de la Conférence du désarmement, et à la conclusion, au plus tard dans les cinq ans, de négociations sur un tel traité.

M. GREY (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je tiens à vous remercier ainsi que mes collègues pour les expressions d'appui et les condoléances qui m'ont été adressées en ma qualité de représentant des États-Unis. Il sera répondu à ces actes terroristes comme ils le méritent. Tout comme ceux qui nous ont attaqués dans le passé l'ont découvert à leurs dépens, les auteurs de ces actes terroristes vont bientôt découvrir qu'ils ont réveillé un géant endormi. C'est là tout ce que je veux en dire pour l'instant, car il n'y a rien de plus facile que de parler – les mesures que nous prendrons seront suffisamment parlantes. Revenons aux questions qui nous occupent.

Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, c'est aujourd'hui la dernière séance plénière à laquelle j'assisterai en ma qualité de représentant des États-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement. Je quitterai bientôt la vie publique, après avoir passé 41 ans dans la diplomatie de mon pays.

Toutefois, je ne saurais renoncer à des habitudes de toute une vie. En 1960, j'ai fait le serment de défendre la Constitution des États-Unis contre tous les ennemis du pays, de l'intérieur comme de l'extérieur. Je continuerai à défendre la Constitution, même si, inévitablement, ce sera désormais sur le plan intérieur et non plus international.

Au cours des années passées dans la diplomatie, j'ai eu le privilège de nouer nombre d'amitiés et de travailler en étroite collaboration avec des collègues extrêmement compétents, y compris ceux qui ont partagé avec moi leurs conceptions et leurs objectifs, pendant mes quatre années à Genève. Sur le plan personnel, ma vie ici a été extrêmement satisfaisante. Du point de vue professionnel, elle a été excessivement frustrante.

Au cours des trois dernières années, la Conférence du désarmement n'a rien fait qui puisse justifier son existence. Durant toute cette longue période d'inactivité et de dégradation si pénible, la Conférence a été complètement paralysée par une insistance catégorique sur l'idée que des négociations sur une question faisant l'objet d'un consensus – consensus maintes fois réaffirmé – doivent être liées et subordonnées à des propositions tendant à ouvrir des négociations sur d'autres questions au sujet desquelles il n'y a pas consensus aujourd'hui, ni, selon, toute probabilité, n'en existera-t-il pendant bien longtemps, si tant est qu'un jour il intervienne.

Autrefois, l'unique instance permanente dont dispose la communauté internationale pour la négociation d'accords multilatéraux de limitation des armements a réalisé des travaux importants et utiles. Il n'est pas du tout certain qu'elle puisse de nouveau le faire à l'avenir.

J'ai confiance que des accords de limitation des armements continueront d'être négociés dans un cadre quelconque. Les pays que cela intéresse le plus directement peuvent s'arranger pour le faire ailleurs et suivant d'autres modalités. Ils ne sont pas tenus de retenir Genève à cette fin, ni même la Conférence du désarmement.

Le moment est venu pour ceux qui ont paralysé les travaux de cette instance de décider s'ils souhaitent participer à ce processus.

Les États-Unis d'Amérique prennent très au sérieux les responsabilités qui leur incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et seront toujours appelés à jouer un rôle important dans des négociations relatives à la limitation des armements. Bien d'autres États membres, cependant, n'ont pas cette assurance-là. Il se peut que, dans la pratique, la Conférence du désarmement soit la seule instance de négociation dans laquelle ils puissent se faire entendre et faire en sorte que leurs préoccupations soient prises en considération.

À ce stade, seuls 15 États membres ont jugé bon de se faire représenter à la Conférence du désarmement par des ambassadeurs qui peuvent apporter toute leur énergie et leur temps aux travaux de l'instance. Si la Conférence reste pieds et poings liés, ce nombre diminuera. La situation se dégradant encore, les gouvernements seront toujours moins nombreux à envoyer des personnes compétentes et très qualifiées pour veiller à leurs intérêts au sein de cette instance. Tout simplement, les gouvernements n'envoieront pas de représentants de premier ordre se tourner les pouces dans une institution moribonde.

Les présidents successifs de la Conférence, tirant chaque fois parti des leçons dégagées par leurs prédécesseurs, ont fini par produire un mécanisme moyennant lequel la Conférence pourrait plausiblement se remettre au travail. Toutefois, ce processus d'accumulation progressive a effectivement pris fin le 24 août 2000, lorsque l'Ambassadeur du Brésil, M. Amorim, a soumis à l'examen de la Conférence des propositions touchant un programme de travail qui ont été publiées sous la cote CD/1624. Si nous n'entreprenons pas sous peu de saisir ensemble cette occasion, la Conférence du désarmement deviendra encore plus inutile à l'avenir qu'elle ne l'a été pendant les quatre années écoulées, et le désarmement deviendra inévitablement l'affaire d'autres instances.

Les institutions qui ne produisent rien ou sont dans l'incapacité de le faire ou encore s'y refusent tout simplement finissent par être abandonnées. J'ai l'espoir que ce ne sera pas là le sort de la Conférence du désarmement, mais je n'ai guère de raisons d'être optimiste quant à l'avenir de cette instance.

M. SEIBERT (Allemagne) (traduit de l'anglais): Qu'il me soit permis de dire d'emblée que je suis stupéfait et consterné par les actes terroristes abjects qui ont été commis aux États-Unis d'Amérique et qui ont fait un nombre de victimes parfaitement horribles. J'en suis profondément affligé et voudrais exprimer toute ma sympathie et mes sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au peuple américain et au Gouvernement des États-Unis.

Monsieur le Président, je vous remercie des paroles aimables que vous avez eues à mon endroit et des bons vœux que vous m'avez adressés. En même temps, je tiens à vous féliciter de

vosre conduite sans heurt des derniers travaux de cette difficile session de 2001 de la Conférence. Il y a lieu de reconnaître les efforts courageux déployés par tous vos prédécesseurs à la présente session dans l'espoir de faire sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve.

J'ai pris la parole aujourd'hui pour partager un certain nombre de réflexions avec la Conférence, faire mes adieux et adresser mes meilleurs vœux à tous.

Il y a plus d'une décennie, nous nous sommes tous réjouis de la fin de la guerre froide. La fin du conflit Est-Ouest a aussi marqué un arrêt de la course aux armements nucléaires, qui a écarté le danger d'une conflagration nucléaire planétaire. De nouvelles possibilités ont été créées de resserrer la coopération politique et économique dans toute l'Europe, notamment sous la forme de nouvelles structures de sécurité paneuropéennes. L'Allemagne, qui a été l'un des principaux bénéficiaires de ces changements fondamentaux, a pu réaliser la réunification des deux parties du pays. La Conférence du désarmement, sortant des ténèbres de la guerre froide, a produit certains des instruments les plus remarquables de son histoire, à savoir la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Lorsque j'ai pris mes fonctions dans cet organe au printemps de 1997, j'avais encore confiance qu'il serait possible de retrouver la volonté politique et de relancer le mouvement du début des années 90, afin de produire un nouvel instrument important de désarmement. Malheureusement, cette attente a été déçue. L'ouverture trop longtemps différée de négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles n'a jamais dépassé le stade de la création d'un comité spécial. Ce fut une déception.

C'est un truisme que de dire de la Conférence du désarmement qu'elle peut aisément devenir le jouet de problèmes et d'événements survenant hors de ses murs. La communauté internationale n'a pas été en mesure de tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la cessation de la guerre froide: des conflits régionaux majeurs n'ont pas été réglés pour autant, tandis que des conflits nouveaux ont éclaté et que les acteurs clefs de la scène internationale suivent des politiques divergentes en ce qui concerne les modalités de renforcement de la sécurité et de la stabilité mondiales dans l'après-guerre froide.

Tout cela n'a pas facilité les efforts déployés par la Conférence en vue de commencer des travaux de fond. Il serait naïf de croire qu'il suffirait d'améliorer les méthodes de travail de la Conférence du désarmement ou d'actualiser son ordre du jour pour opérer une percée en ce qui concerne les grandes questions de fond qu'il reste à régler.

À l'inverse, il serait bien trop facile d'imputer à des événements extérieurs toutes les faiblesses et tous les échecs de cet organe. Il n'est guère compréhensible que son ordre du jour soit presque le même qu'il y a 20 ans, au plus fort de la guerre froide. Au lieu de s'attaquer à des questions nouvelles touchant la sécurité mondiale et les exigences humanitaires, telles que celles des mines antipersonnel, des armes légères et des missiles, la Conférence du désarmement s'est laissée embourber dans des débats improductifs sur ses priorités. Dans l'intervalle, ces questions pressantes ont échappé à la Conférence pour être examinées dans d'autres instances.

Au cours de ces dernières années, les méthodes de travail de la Conférence sont devenues encore plus rigides alors que les travaux de l'organe sont déjà trop structurés. Nous avons tous

appris à nos dépens que le fait de concevoir un programme de travail complet et équilibré dans l'optique du tout ou rien mène inévitablement à l'impasse.

Plutôt que de faciliter les consultations, l'actuel système des groupes sert de couverture à quelques délégations qui se refusent à aborder sérieusement quelque question que ce soit qui ne réponde pas aux priorités qui sont les leurs. Cela complique encore la tâche déjà décourageante de nos présidents. Il faut parvenir à plus de transparence et à une interaction plus active entre des délégations animées du même esprit, tant à l'intérieur des groupes qu'entre les groupes.

Il faut que la Conférence poursuive, avec le concours de coordonnateurs spéciaux, les efforts qu'elle a entrepris en vue d'améliorer ses méthodes de travail et d'actualiser son ordre du jour. Bien plus, elle ne devrait pas se refuser à débattre de questions au sujet desquelles les positions n'ont pas encore suffisamment évolué pour qu'il soit possible d'ouvrir des négociations. Les traités de désarmement ne se font pas du jour au lendemain. Ils requièrent tous un travail minutieux de réflexion, d'établissement d'un consensus et de négociation. Certes, nous n'avons aucune assurance que les délibérations produiront un résultat concret, mais le silence et l'impasse qui perdurent ne sont pas des solutions de rechange raisonnables, puisque cela doit nécessairement rester stérile.

La Conférence du désarmement n'a pas encore fait son temps. Elle reste aussi indispensable que jamais et il se peut qu'elle ait encore à entreprendre des tâches sans précédent. Les progrès technologiques rapides et étendus nous rendent toujours plus interdépendants, mais aussi plus vulnérables. Cela exige de nous que nous concertions nos efforts en vue d'établir des règles applicables à l'échelle mondiale, particulièrement en matière de désarmement. Notre but doit être d'instaurer un monde meilleur et plus sûr pour toutes les nations, grandes ou petites, par la solidarité, la coopération et l'action concertée. La Conférence du désarmement ne peut pas se permettre d'agir comme le vestige d'un monde depuis longtemps disparu. Elle doit s'attaquer aux problèmes difficiles du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans cet esprit, je souscris entièrement à la déclaration faite par l'Ambassadeur Lint au nom de l'Union européenne.

Après avoir mis en évidence certains des points douloureux de cet organe, je veux rendre un hommage à sa force unique qu'est la qualité de ses membres. Cela a été pour moi un honneur et un privilège tout particuliers que de travailler avec tant de collègues aux éminentes capacités intellectuelles, combinées à une profonde connaissance des questions de désarmement, ainsi qu'à une expérience et des compétences professionnelles exemplaires. La Conférence du désarmement est probablement l'instance mondiale dont le potentiel est le plus fort, sur le plan de la qualité de ses membres, et aussi, malheureusement, sans doute le plus inexploité à ce stade.

Monsieur le Président, je vous suis reconnaissant, ainsi qu'à tous mes collègues, des excellentes relations de coopération et d'amitié que j'ai pu nouer avec nombre de représentants ici présents ainsi qu'avec leurs prédécesseurs. En outre, je tiens à remercier tout particulièrement notre Secrétaire général, M. Vladimir Petrovsky, et son adjoint, M. Enrique Román-Morey, de même que tous les membres de notre secrétariat très compétent et dévoué, pour leurs avis et leur appui. J'ai apprécié l'attachement et la tolérance sans faille des interprètes. Enfin, je veux reconnaître publiquement, en cette occasion, les concours très précieux qu'ont apportés les membres de ma mission, Klaus Achenbach, Stefan Kordasch, Gerhard Schepe et

Achim Holzenberger, qui ont tous fait preuve de qualités personnelles et professionnelles incomparables.

Ainsi s'achèvent mes quatre années et demie à Genève. Je souhaite à la Conférence et à chacun d'entre vous un plein succès à l'avenir.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le représentant de l'Allemagne pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil, l'Ambassadeur Amorim.

M. AMORIM (Brésil) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, vous comprendrez certainement que j'exprime d'emblée à la délégation des États-Unis ma sympathie et mes condoléances. Comme tous les pays du monde ou presque, le Brésil a été bouleversé par les actes terroristes odieux commis à New York et à Washington, qui ont coûté la vie à tant d'innocents. Nous sommes unis avec le Gouvernement et le peuple des États-Unis en ces moments tragiques de deuil. Ces attaques – et ce n'est pas seulement une figure de rhétorique – ne visaient pas seulement les États-Unis, mais tous les peuples et nations civilisés. Ils ont soulevé l'indignation générale, ainsi qu'il ressort des déclarations que nous avons entendues aujourd'hui.

En exprimant sa sympathie, le Président Cardoso a condamné avec force toutes les formes de terrorisme et a réaffirmé que le Brésil appuierait tous efforts de collaboration qu'entreprendrait la communauté internationale en vue d'extirper ces pratiques barbares, qui sont entièrement incompatibles avec l'ordre international fondé sur la justice.

Monsieur le Président, je vous remercie sincèrement des paroles aimables et des bons vœux que vous m'avez adressés. À mon tour, je veux vous féliciter très sincèrement de la manière dont vous avez présidé les travaux de cette Conférence et de la grande compétence avec laquelle vous avez conduit l'élaboration du rapport annuel de l'instance. Je suis très satisfait de vous voir présider la Conférence, vous qui y êtes le représentant permanent d'un pays si proche du Brésil et qui êtes personnellement fortement attaché à mon pays. Je veux exprimer à vos prédécesseurs à la présidence ma gratitude pour le travail qu'ils ont fait et féliciter les trois coordonnateurs spéciaux qui ont accompli leurs tâches avec tant de compétence.

Sans doute ce moment se prête-t-il moins aux longues déclarations qu'à l'introspection. Il est de notre devoir d'analyser de près certaines des notions – la sécurité, la stabilité, la vulnérabilité – qui ont sous-tendu notre analyse jusqu'à présent. C'est une tâche qui requiert du temps et, autant que possible, une réflexion objective. Toutefois, comme c'est probablement la dernière occasion pour moi de m'adresser à cette auguste instance, j'ai estimé devoir faire quelques observations très brèves sur les travaux de la Conférence.

La Conférence du désarmement est sur le point de clore une nouvelle fois sa session annuelle sans avoir adopté de programme de travail.

Il n'y a peut-être rien d'extraordinaire à cela, puisque l'absence de consensus est devenue presque la règle à la Conférence. Il n'en demeure pas moins que le fait de rester dans l'impasse pour la troisième année consécutive n'est pas bon signe, loin de là. Par notre incapacité à adopter

un programme de travail, nous trahissons notre mission, qui est de négocier des traités de désarmement mondial. De même, la grande majorité d'entre nous ne répondent pas non plus aux vœux de la Conférence d'examen du TNP de 2000, qui a appelé à l'ouverture de négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles et à l'établissement d'un organe subsidiaire approprié pour s'occuper de la question du désarmement nucléaire. En outre, nous remettons à plus tard l'établissement d'un comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, question à laquelle nous avons accordé une grande importance. En tout état de cause, je ne peux que féliciter tous les présidents des efforts qu'ils ont faits dans l'espoir d'amener la Conférence à se remettre au travail, en dépit de toutes les difficultés bien trop connues auxquelles elle se heurte.

À voir le rapport de la session de 2001, je suis saisi d'un sentiment ambigu.

D'un côté, je suis honoré de voir que nous recommandons que le document CD/1624, qui a été rédigé pendant la présidence brésilienne en août 2000, reste pour la Conférence une référence dans sa quête du consensus sur un programme de travail. D'un autre côté, le fait même que ce document n'a pas été suivi d'effets, après plus d'une année, est la preuve de notre échec collectif. Nul n'aime à être associé à l'échec.

La recommandation à l'effet de nommer de nouveau trois coordonnateurs spéciaux au début de la session de 2002 peut avoir un effet positif sur les travaux de la Conférence du désarmement – nous félicitons également l'Ambassadeur Reyes des efforts qu'il a déployés à cette fin. Toutefois, cela ne devrait pas détourner notre attention de ce qui est notre principal objectif, à savoir trouver le moyen de débloquer les travaux de la Conférence et donner à celle-ci les moyens de jouer, dans le processus mondial de désarmement et, partant, dans la paix mondiale, son rôle de seule instance multilatérale qui puisse négocier des mesures dans ce domaine.

Au moment d'élaborer le projet qui fait désormais l'objet du document CD/1624, texte qui devait être fondé sur mes consultations intenses autant que le travail fait par mes prédécesseurs et, dans une large mesure, l'Ambassadeur Lint, je me suis efforcé d'étudier les limites du possible. J'ai cherché une formule qui puisse offrir quelque chose à chacun et non tout à l'un quelconque d'entre nous. Au terme de la présidence brésilienne, j'ai fait allusion à un problème de conceptions et aujourd'hui je reste convaincu que, moyennant l'attitude voulue, chaque membre de la Conférence du désarmement pourrait tirer parti du programme de travail d'une manière qui soit bénéfique pour l'ensemble, tout en préservant des intérêts particuliers perçus comme étant fondamentaux. Il semble que mes arguments n'aient pas suffi à convaincre certains membres du bien-fondé de cette idée ou de la nécessité de modifier leurs conceptions. Il faut néanmoins continuer à déployer des efforts dans l'espoir que quelque fait nouveau, en particulier dans les relations entre les principaux protagonistes, pourra atténuer la suspicion et permettre aux membres d'engager à nouveau des travaux sérieux à la Conférence du désarmement.

L'une des expériences les plus gratifiantes que j'ai vécues pendant mon affectation a été la participation à la Conférence d'examen du TNP, en 2000, à laquelle les États parties ont réussi à adopter un plan d'action pour le désarmement nucléaire. Je suis sûr que nombre de collègues ici présents partagent ce sentiment. Le Brésil accorde la plus haute importance aux résultats de cette conférence d'examen et s'emploiera à obtenir la réalisation des objectifs énoncés dans le

Document final de la Conférence. Cependant, nous constatons avec inquiétude que la mise en œuvre de ce plan reste incertaine, situation dont l'une des manifestations est l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement.

Le Brésil convient que les armes nucléaires ne sont pas les seules à présenter une menace pour la paix – les événements tragiques survenus aux États-Unis mardi dernier sont une preuve du contraire. Cela dit, notre pays reste fermement convaincu que, tant qu'il y aura des armes nucléaires, une sécurité et une stabilité internationales véritables continueront de nous échapper.

L'échec, en 2001, d'autres processus multilatéraux de désarmement et de non-prolifération ne fait qu'accentuer nos inquiétudes au sujet de l'évolution du système multilatéral dans son ensemble, ou, plus justement, de sa stagnation. Ce fait est d'autant plus alarmant que nous continuons de croire que la coopération multilatérale est la seule voie qui puisse nous mener sûrement vers une stabilité et une sécurité internationales.

Nonobstant le fait qu'elle a été pour moi une source de frustration, la Conférence du désarmement a aussi été une expérience gratifiante, de 1991 à 1993 et, plus récemment, de 1999 à 2001. L'ordre alphabétique et les circonstances ont fait que j'ai pu présider par deux fois cette instance, d'abord au début de 1993, puis en juillet et août 2000. J'ai beaucoup appris ici et j'y ai noué des relations d'amitié durables avec des collègues et des membres des secrétariats. Je ne les énumérerai pas tous, mais je crois qu'il convient de nommer M. Pretovsky.

Je veux saisir cette occasion pour remercier de nouveau tous mes collègues de leur amitié, tous les membres du secrétariat de leur aide constante, ainsi que les interprètes et les traducteurs de leur concours et de leur patience. Je tiens aussi à saluer les nouveaux représentants permanents et autres membres des délégations qui ont pris leurs fonctions dans cet auguste organe en 2001 et, enfin, à adresser à vous tous et à la Conférence mes meilleurs vœux de succès en 2002.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le représentant du Brésil pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il a eues à mon égard.

La liste des orateurs est épuisée pour aujourd'hui. Quelque autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je la donne au représentant du Nigéria, M. Onochie.

M. ONOCHIE (Nigéria) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, il n'est guère nécessaire de faire observer que vous vous acquittez fort bien de vos tâches. Je ne voudrais pas manquer l'occasion de prendre la parole aujourd'hui alors que trois géants du désarmement vont nous quitter. Je veux parler concrètement des Ambassadeurs des États-Unis, d'Allemagne et du Brésil. Il est très significatif que, dans leurs discours d'adieu, ils ont exprimé leurs inquiétudes au sujet de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement la Conférence du désarmement. Je tiens toutefois à faire consigner dans le compte rendu que le problème auquel se heurte la Conférence du désarmement ne réside pas dans son règlement intérieur ou ses méthodes de travail. Il s'agit bien plutôt du manque de volonté politique chez certaines délégations. Il suffira que cette volonté politique existe pour que la Conférence avance dans ses travaux. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour souhaiter à ceux qui nous quittent une mission reposante ailleurs.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je vous invite maintenant à adopter officiellement les accords provisoires intervenus lors des réunions plénières informelles consacrées au projet de rapport annuel, tel qu'il est reproduit dans le document CD/WP.520, auquel s'ajoutent les modifications figurant dans le document CD/WP.521. Je vous annonce qu'un nouveau document sera ajouté à la liste qui figure à la section H du chapitre III du rapport: il s'agit du CD/1650, daté du 12 septembre 2001 et intitulé «Lettre datée du 10 septembre 2001, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le représentant permanent du Kazakhstan, transmettant les textes anglais et russe du Mémoire final de la Conférence internationale ayant pour thème "Le XXI<sup>e</sup> siècle: Vers un monde exempt d'armes nucléaires", qui s'est tenue du 29 au 31 août 2001 à Almaty (Kazakhstan)».

Étant donné que nous avons examiné tout le projet de rapport annuel paragraphe par paragraphe à la réunion plénière informelle tenue le mardi 4 septembre 2001, de même que toutes les modifications figurant dans le document CD/WP.521, mardi dernier, je passe à présent à l'adoption formelle de notre rapport annuel dans son ensemble, tel qu'il a été modifié.

Puis-je considérer que l'ensemble du rapport annuel, tel qu'il figure dans le document CD/WP.520 et tel qu'il a été modifié dans le document CD/WP.521, est adopté?

*Il en est ainsi décidé.*

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Le secrétariat publiera le rapport comme document officiel de la Conférence dans toutes les langues officielles, dès que possible.

Quelque délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Si tel n'est pas le cas, j'informerai la Conférence que, en application de l'article 9 du règlement intérieur, les représentants des États membres suivants présideront la Conférence pendant la session de 2002: l'Égypte, du 1<sup>er</sup> janvier au 17 février; l'Éthiopie, du 18 février au 17 mars; la Finlande, du 18 mars au 26 mai; la France, du 27 mai au 23 juin; l'Allemagne, du 24 juin au 18 août; et la Hongrie, du 19 août au 31 décembre 2002. Nous avons entendu les observations et conclusions des délégations au sujet de la situation qui prévaut à la Conférence, aussi je voudrais à mon tour faire quelques observations finales alors que s'achève la session de 2001.

Je n'entreprendrai pas d'analyser en détail la situation dans laquelle se trouve la Conférence, car c'est là une question qui n'a pas cessé d'être examinée depuis trois ans. La Conférence du désarmement se réunit depuis trois ans déjà sans parvenir à un accord sur un programme de travail et, partant, sans pouvoir engager des négociations multilatérales sur des questions de fond ou établir des organes subsidiaires. Cette situation suscite de vives inquiétudes chez toutes les délégations, puisqu'il devient toujours plus probable qu'elle entamera l'autorité et la structure même de cette instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement.

J'ai aussi pris note de la conviction des délégations selon laquelle l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée la Conférence du désarmement d'engager des négociations est imputable non seulement à des contraintes internes ou extérieures à l'organe, mais aussi à des questions structurelles et surtout politiques.

Étant donné l'esprit pessimiste qui prévalait à la Conférence du désarmement, il m'a paru nécessaire de faire comprendre aux délégations qu'il était urgent d'approuver un programme

de travail. Je crois, en effet, qu'il faudra désormais entreprendre des efforts à un niveau politique plus élevé pour tenter de faire sortir la Conférence de cet état de paralysie.

J'ai noté que nombre de délégations gardaient le silence, tandis que les groupes continuaient à répéter leurs positions sur le programme de travail, ce qui, à mon sens, n'a pas contribué à un accroissement des pressions exercées effectivement par les États non dotés d'armes nucléaires sur certains acteurs clefs.

À l'évidence, tous les membres de la Conférence du désarmement aspirent à la paix et partagent les objectifs que suppose la sécurité collective. Cependant, des faits inquiétants survenus sur la scène stratégique et l'escalade de la violence et de la terreur, qui ont atteint des niveaux sans précédent, font que la réalisation de ces objectifs échappe toujours davantage à la communauté internationale.

Les actes terroristes condamnables qui ont été perpétrés aux États-Unis nous ont pris par surprise et frappés de peur. Ils devraient toutefois nous inciter à réfléchir à la nécessité de tirer parti de la Conférence du désarmement pour établir au plus vite des mesures plus efficaces afin d'assurer la paix et la sécurité internationales et d'écarter ainsi le spectre de l'annihilation par les armes nucléaires.

J'ai fait rapport sur les consultations que j'ai tenues dans le but de régler la question de la poursuite des travaux des coordonnateurs spéciaux. L'élément le plus important qui en est sorti est l'approbation de la recommandation qui, d'ores et déjà, figure dans le rapport annuel de la Conférence à l'Assemblée générale des Nations Unies. Je saisis cette occasion pour féliciter les trois coordonnateurs spéciaux, l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Draganov, l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Seibert, et l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. Kariyawasam, pour l'excellent travail qu'ils ont fait.

Ma délégation estime que la Conférence du désarmement ne saurait abandonner ses tâches prioritaires, qui sont de renforcer le régime de non-prolifération, de négocier des instruments juridiques relatifs à l'arrêt de la production de matières fissiles, au désarmement nucléaire et à l'élimination des armes de destruction massive, ainsi qu'à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, et d'établir des organes subsidiaires au plus vite.

Avant de terminer, je veux exprimer ma gratitude à tous les collègues qui m'ont fait bon accueil et qui ont partagé avec moi leur expérience des questions à l'examen. Je veux mentionner en particulier l'appui constant que j'ai reçu de M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence. Je remercie M. Enrique Román Morey, Secrétaire général adjoint de la Conférence, ainsi que le personnel du secrétariat, qui ont collaboré avec moi tout au long de la présidence équatorienne. Je suis reconnaissant aux interprètes des services précieux qu'ils nous ont assurés pendant les séances de la Conférence et lors des consultations.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui et pour la session de 2001 de la Conférence du désarmement. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 22 janvier 2002, à 10 heures.

*La séance est levée à 12 h 5.*

-----